

Note Méthodologique : Gestion des Quasi-Accidents SST

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Anticiper les événements indésirables via la détection des signaux faibles (quasi-accidents).
- Structurer un retour d'expérience court et utile pour des décisions factuelles terrain-direction.
- Ancrer une culture juste: apprentissage prioritaire sur la sanction.
- S'inscrire dans l'amélioration continue et la conformité (ISO 45001, ISO 31000).
- Piloter par la preuve: analyses proportionnées et actions correctives efficaces.

Point clé : Dispositif simple et proportionné au risque, délais maîtrisés (tri 72 h, clôture 30 j), vérification d'efficacité et partage REX.

Objectifs de la mission

- Capacité de signalement simple, utilisée par ≥ 80 % des équipes.
- Tri et priorisation sous 72 h ouvrées pour 100 % des signalements.
- Actions correctives tracées pour ≥ 90 % des cas à criticité moyenne/élevée.
- REX partagé dans les équipes concernées sous 30 jours.
- Intégration des tendances en revue de direction trimestrielle.

Périmètre / livrables attendus

- Cadre de gouvernance: règles de tri, critères de criticité, responsabilités de clôture.
 - Dispositif de déclaration simple: formulaire minimal + canaux (papier/QR/numérique) + délais cibles.
 - Grille/matrice de criticité et seuils de décision (action simple, analyse simplifiée, approfondie).
 - Rituels de pilotage: comités courts hebdomadaires, points flash sécurité.
 - Méthode d'analyse simplifiée + critères d'entrée en analyse approfondie.
 - Registre d'actions avec vérification d'efficacité.
 - Formats courts de REX et bibliothèque de cas.
 - Tableau de bord: flux (déclarés/triés/clos), qualité des analyses, impact des actions.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Diagnostic rapide des pratiques et cartographie des acteurs (direction, HSE, managers, IRP).
- Rédaction des règles: tri, criticité, escalade, responsabilités de clôture.

- Alignement avec le système de management pour éviter doublons et flous de responsabilité.

Étape 2 — Conception du dispositif de déclaration

- Formulaire minimal (faits, lieu, heure, barrières, gravité potentielle) et canaux (papier/QR/outils).
- Définition des délais cibles; test pilote et ajustements UX.
- Communication orientée utilité et retour rapide aux déclarants.

Étape 3 — Tri, qualification et priorisation

- Grille de criticité (probabilité x gravité potentielle) et seuils de décision.
- Comités brefs (15–30 min), affectation d'un pilote, engagement de délai.
- Traçabilité légère et proportionnée; suivi des tendances.

Étape 4 — Analyse simplifiée et maîtrise des risques

- Analyse courte: chronologie, faits, barrières, causes probables, facteurs organisationnels.
- Validation managériale; orientation vers analyse approfondie si nécessaire.
- Contre-mesures types et sécurisation rapide du terrain.

Étape 5 — Actions correctives, vérification d'efficacité

- Registre d'actions (propriétaire, échéance, indicateur d'effet).
- Mise en œuvre terrain; contrôle sous 30 jours pour risques élevés.
- Revue mensuelle des délais et preuve d'efficacité (test/mesure/observation).

Étape 6 — Retour d'expérience et amélioration continue

- Formats REX courts (10–15 min), bibliothèque de cas, partage transversal.
- Mise à jour des standards; intégration dans les réunions de pilotage et la revue de direction.
- Messages concrets, proches des situations réelles; éviter la surcommunication.

Planning / durée / jalons

Jalon	Cadence / délai	Résultat attendu
Tri et priorisation	Sous 72 h ouvrées	Décision de traitement et pilote désigné
Comité flash sécurité	Hebdomadaire (15–30 min)	Arbitrages rapides, suivi des tendances
Partage REX	Sous 30 jours	Diffusion des apprentissages aux équipes
Vérification d'efficacité (cas critiques)	Sous 30 jours	Preuves d'effet des actions sur le risque
Revue des actions	Mensuelle	Suivi des délais, clôtures et arbitrages
Revue de direction	Trimestrielle	Tendances, indicateurs de performance, décisions

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Définition interne alignée sur ISO 45001 (§10.2.1) et ISO 31000:2018 (§6.3).
- Diagnostic des pratiques existantes et cartographie des acteurs (direction, HSE, managers, IRP).
- Cadre de gouvernance: règles de tri, critères de criticité, responsabilités, délais cibles.
- Formulaire minimal de déclaration (quoi, où, quand, barrières, gravité potentielle).
- Canaux de déclaration opérationnels (papier/QR/outil) + test pilote et retours utilisateurs.
- Grille/matrice de criticité et seuils de bascule vers analyse approfondie.
- Registre d'actions structuré (responsable, échéance, indicateur d'effet).
- Indicateurs de suivi: flux, délais, taux d'actions efficaces, récurrences évitées.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité court hebdomadaire; tri sous 72 h; validation par un manager et affectation d'un pilote.
- Vérification d'efficacité des actions; revue mensuelle des délais; revue de direction trimestrielle.
- Traçabilité légère, orientée décision et résultats; indicateurs flux/qualité/impact.
- Gouvernance claire et règles d'escalade; priorisation fondée sur une matrice de risques approuvée.
- Risques à maîtriser: sous-estimation de la charge, ambiguïtés de responsabilité, dérive bureaucratique.
- Éviter la surcommunication et la dispersion des canaux; privilégier 1–2 canaux robustes.
- Biais de disponibilité contrebalancé par une revue croisée HSE/Opérations et des seuils explicites.
- Ajustement de la charge: si > 120 signalements/mois (site moyen), resserrer critères et renforcer l'appui managérial.